

Jour de paye Éducation nationale : dates et délais 2026

Jour de paye Éducation nationale : découvre les dates 2026, les délais bancaires et les cas particuliers pour enseignants, AESH et AED.

Préparation au concours CRPE :

Le jour de paye dans l'Éducation nationale correspond à la date de mise en paiement du salaire, généralement en fin de mois, souvent 2 à 3 jours ouvrés avant le dernier jour. Le virement peut apparaître le jour même ou avec un léger décalage selon ta banque, ton académie et ta situation administrative.

Tu as peut-être déjà regardé ton compte un 27 ou un 28 en te demandant si la paye allait tomber avant le week-end. C'est une question très concrète, surtout quand on est en MEEF, stagiaire, AESH, AED ou jeune titulaire. Après 12 ans dans les écoles et en accompagnement CRPE, je vois souvent la même inquiétude : confondre la date officielle de mise en paiement et la date réelle d'arrivée sur le compte. Pour éviter les mauvaises surprises, il faut comprendre le calendrier de l'État, les délais bancaires et quelques cas particuliers propres à l'Éducation nationale.

En bref : les réponses rapides

Quelle différence entre date de paye et date de virement visible sur le compte ? — La date de paye correspond au lancement du versement par l'administration. Le crédit visible sur ton compte peut arriver le jour même ou 1 à 3 jours ouvrés plus tard selon ta banque.

La première paye d'un professeur des écoles stagiaire arrive-t-elle plus tard ? — Oui, c'est possible en début d'année scolaire si le dossier administratif est traité tardivement. Dans ce cas, un rappel de salaire peut être versé le mois suivant.

Les AESH et les AED sont-ils payés le même jour que les enseignants ? — Souvent oui, car ils dépendent d'un calendrier proche de celui de l'Éducation nationale. Mais le premier versement ou certains contrats peuvent connaître un léger décalage.

Comment savoir si un retard vient de la banque ou de l'administration ? — Si la date officielle est passée, attends 24 à 48 heures ouvrées puis vérifie ton

bulletin ou ton espace RH. Sans trace de versement, contacte ta gestionnaire ou le service compétent.

Quel est le jour de paye dans l'Éducation nationale en 2026 ?

Dans l'**Éducation nationale**, le **jour de paye** correspond en général à une mise en paiement en fin de mois, souvent **2 à 3 jours ouvrés** avant le dernier jour. En **2026**, la **paye Éducation nationale** suit le calendrier de la fonction publique, mais la date visible sur ton compte dépend ensuite du **virement bancaire** et de ta banque.

Concrètement, le **jour de paye Éducation nationale** n'est pas toujours le jour où tu vois l'argent arriver. L'État fixe une date de mise en paiement au niveau national : c'est la base du **calendrier des payes** ou du **calendrier de la paye 2026**. Ensuite, chaque banque traite le **versement des salaires** avec son propre délai, souvent le soir même, parfois le lendemain, parfois avec un décalage supplémentaire si la date tombe avant un week-end ou un jour férié. Sur le terrain, je le vois chaque année avec les PES, les stagiaires et les AESH : deux collègues payés à la même date peuvent voir le virement apparaître à des moments différents. Si tu compares avec un collègue, regarde donc la date de mise en paiement et non seulement l'application bancaire.

Mois 2026	Date de paye estimée / connue	À savoir
Janvier	à confirmer	Vérifie le calendrier officiel ou une source syndicale fiable.
Février	à confirmer	Les dates de paiement des salaires peuvent être précisées en cours d'année.
Mars	vendredi 27 mars 2026	Date visible dans les résultats SERP.
Avril	mardi 28 avril 2026	Date de mise en paiement probable pour les fonctionnaires .
Mai	mercredi 27 mai 2026	Un jour férié proche peut décaler l'affichage bancaire.
Juin	vendredi 26 juin 2026	Fin de mois avancée, classique dans la fonction publique .
Juillet		Période sensible pour les nouveaux affectés.

Mois 2026	Date de paye estimée / connue	À savoir
	mercredi 29 juillet 2026	
Août	jeudi 27 août 2026	À surveiller avant la rentrée.
Septembre	lundi 28 septembre 2026	Souvent très attendu par les stagiaires et contractuels.
Octobre	mercredi 28 octobre 2026	Date visible dans les résultats SERP.
Novembre	jeudi 26 novembre 2026	Fin de mois avancée.
Décembre	à confirmer	Souvent versée avant la toute fin du mois, à vérifier.

Si tu es stagiaire, AESH, AED ou nouvellement nommé, garde une règle simple : la **paye Éducation nationale** peut être régulière sur le papier, mais un premier salaire dépend aussi de la prise en charge administrative du dossier. C'est fréquent à la rentrée. Un arrêté arrivé tard, un RIB manquant, ou un service non encore validé peut repousser le **versement des salaires**. Même logique selon les académies : la date nationale existe, mais le traitement local du dossier joue sur le premier paiement, les rappels ou les régularisations. Pour lire ton bulletin, repère surtout le mois payé, le traitement indiciaire, les indemnités et un éventuel rappel. Si tu veux une réponse fiable, croise toujours le **calendrier de la paye 2026** avec ton gestionnaire, ton académie ou une source syndicale à jour.

Pourquoi la paye n'arrive pas toujours le même jour sur ton compte ?

La **date officielle de paye** et la date visible sur ton compte ne coïncident pas toujours. L'État lance la **mise en paiement** à un jour précis, puis le **virement salaire enseignant** suit le circuit bancaire. Selon ta banque, le week-end, un jour férié ou ta situation administrative, tu peux voir l'argent le jour même, le lendemain, parfois un peu plus tard.

En pratique, il faut distinguer trois moments. D'abord, la **mise en paiement** : l'administration valide le salaire et transmet l'ordre. Ensuite, le **virement émis** : les fonds partent vers les banques. Enfin, le **crédit visible** : c'est le moment où tu vois réellement la somme sur ton compte. C'est là que beaucoup se demandent *quand je reçois mon salaire*. Si la paye part un mercredi, certaines banques affichent le virement dans la

journée, d'autres le jeudi matin. Si l'ordre tombe juste avant un week-end ou un jour férié, le décalage est fréquent. En revanche, ce décalage bancaire n'est pas forcément un **retard de paye éducation nationale**. C'est souvent un délai technique normal, qui varie selon l'établissement bancaire et l'heure de traitement des virements.

Sur le terrain, les vrais retards viennent plus souvent de la gestion administrative que de la banque. Je le vois chaque année avec des **professeurs des écoles stagiaires** à la rentrée de septembre : prise de poste récente, affectation tardive, changement d'**académie**, dossier RH incomplet, RIB manquant, contrat signé trop tard, quotité de temps partiel à régulariser. Même logique pour un remplacement démarré en urgence, un **AESH** recruté en cours d'année ou un **AED** qui commence après la pré-rentrée. Dans ces cas-là, la paie principale peut être décalée, puis complétée ensuite par un **rappel de salaire**. Il peut aussi y avoir un écart si une indemnité, des heures, un supplément familial ou une régularisation n'ont pas été intégrés dans le bon mois. Par conséquent, un versement plus faible que prévu n'annonce pas toujours une erreur définitive.

Avant de signaler un problème, regarde ton **bulletin de paye**. Vérifie ton identité, ton affectation, ton corps, ton échelon, ta quotité de travail, les indemnités, les retenues, et la présence éventuelle d'un **rappel de salaire**. Si le **bulletin de paye** est disponible mais que l'argent n'apparaît pas encore, le souci est souvent bancaire et il faut parfois attendre ²⁴ à ⁴⁸ heures. Si le bulletin manque, ou si le montant est incohérent, contacte vite ton gestionnaire en **académie** ou le service RH de ton employeur. Pour un PES, un **AESH** ou un **AED**, ce réflexe évite de perdre plusieurs semaines. Sur ce point, être précis aide vraiment : date de prise de poste, établissement, type de contrat, RIB transmis, et capture du montant attendu.

I

Sgen-CFDT - Bulletin de paye, comment le décrypter? Explications... — Sgen-CFDT du Lot

Les 4 vérifications à faire avant de parler d'un retard de salaire

Avant de conclure à un **retard de salaire**, fais quatre contrôles simples. Vérifie d'abord la **date officielle** de paye de l'Éducation nationale, puis laisse passer *jusqu'à 48 heures* pour que le virement apparaisse sur ton compte. Ensuite, relis ton bulletin de paye ou ton espace numérique. Si rien n'est visible, contacte ta gestionnaire ou le service RH.

En pratique, beaucoup d'inquiétudes viennent d'un décalage entre la date de paye et la date à laquelle ta banque affiche réellement le virement. C'est fréquent, notamment à la rentrée, en année de stage, ou lors d'une première affectation d'AESH ou d'AED. Regarde aussi si ton **bulletin de paye** a été édité : s'il apparaît, le traitement est souvent en cours, même si ton compte n'est pas encore crédité. En revanche, si aucun document n'est disponible et que le délai dépasse les **48 heures** habituelles, passe à l'étape utile :

un message clair à la gestionnaire, avec ton nom, ton affectation, ton corps et le mois concerné. Tu gagnes du temps, et souvent une réponse plus précise.

Calendrier de la paye des fonctionnaires de l'Éducation nationale : ce qu'il faut savoir selon ton statut

Le **jour de paye** est proche pour la plupart des personnels, mais ton statut peut modifier le rythme réel du versement. **Professeur des écoles, AESH, AED**, stagiaire ou **contractuel** : la logique reste souvent celle des **fonctionnaires éducation nationale**, avec des écarts fréquents au premier salaire, à la rentrée ou après un changement administratif.

Pour un **professeur des écoles** titulaire, le repère utile est simple : la paie suit en général le **calendrier des fonctionnaires**. La date officielle correspond au lancement du paiement par l'administration, pas toujours au moment où tu vois l'argent sur ton compte. En pratique, un décalage de *24 à 72 heures* peut apparaître selon ta banque, le week-end ou un jour férié. C'est exactement ce qui surprend beaucoup de jeunes collègues en septembre. Ton **salaire enseignant** est donc souvent "payé" administrativement un jour donné, mais "visible" un peu après. Sur le terrain, je conseille toujours de distinguer trois moments : édition du bulletin, ordre de virement, puis crédit bancaire. Cette nuance évite bien des inquiétudes inutiles, surtout quand tu compares ta situation avec celle d'un collègue d'une autre académie.

Pour les **stagiaires CRPE** et les **PES**, le point sensible reste le **premier versement**. Le dossier de prise de poste, l'affectation, la validation des pièces et l'entrée dans la chaîne de paie peuvent retarder le démarrage, même si ensuite le rythme se stabilise. C'est fréquent à la rentrée. Tu peux alors recevoir un salaire partiel, puis une régularisation le mois suivant. Même logique pour un changement d'échelon, un temps partiel ou une reprise après disponibilité. Les **AESH** et les **AED** se réfèrent souvent au même calendrier, d'où les recherches comme **calendrier paiement AESH, paie AESH** ou **calendrier paye AED**. Néanmoins, leur gestion administrative peut dépendre plus directement de l'employeur, du service mutualisateur ou de l'établissement, ce qui crée parfois un décalage au démarrage du contrat ou lors d'un renouvellement.

Pour les **contractuels**, il faut être plus prudent. Le calendrier de référence reste souvent proche de celui des titulaires, en revanche le premier paiement dépend davantage de la signature effective du contrat, de la saisie dans l'application de gestion et de la transmission des pièces bancaires. Par conséquent, un contractuel recruté en urgence peut voir son premier virement arriver plus tard qu'un titulaire déjà intégré dans le système. Cette logique existe aussi dans les **autres ministères**, même si chaque administration a ses circuits. Ici, on parle bien de l'**Éducation nationale**. Dernier point utile : ne confonds pas versement des **retraites** et versement des salaires. Les calendriers

ne sont pas identiques, les organismes payeurs non plus. Si tu veux vérifier ta situation, regarde d'abord ton bulletin de paie, puis la date de virement bancaire réellement constatée.

Comment vérifier ta date de salaire et comprendre ton bulletin de paie sans te perdre

Pour savoir **quand salaire enseignant** va tomber, ne te fie pas aux bruits de couloir. Regarde le **calendrier annuel** de paie, puis laisse à ta banque jusqu'à **48 heures** pour afficher le virement. Ensuite, ouvre ton **bulletin de paie** : tu y repères vite le **traitement indiciaire**, les **indemnités**, les retenues et les éventuels rappels.

La méthode la plus simple tient en trois vérifications. D'abord, consulte une source fiable : calendrier publié par un syndicat reconnu, site spécialisé à jour, ou ton espace RH académique. C'est là que tu vois la date théorique de mise en paiement. Ensuite, surveille ton compte bancaire sur deux jours. La date de paie et la date visible sur le compte ne coïncident pas toujours. C'est fréquent. Enfin, si tu as un doute, contacte le **gestionnaire** de ta DSDEN, ton secrétariat d'école ou d'établissement. Sur le terrain, je le dis souvent aux stagiaires : un appel bien ciblé vaut mieux que dix messages paniqués. Si tu aimes t'organiser, tu peux aussi ajouter un **calendrier iCal** à ton agenda. C'est pratique, pas indispensable. Le bon réflexe reste de croiser *calendrier officiel, banque et bulletin*.

Pour **décrypter son bulletin de paie**, commence par la ligne du **traitement indiciaire**. Elle dépend de ton corps, de ton grade et de ton **échelon**. C'est la base de ton salaire. Tu verras ensuite les **indemnités** : ISOE ou ISAE selon les fonctions, indemnité de résidence, supplément familial si tu y as droit, et parfois la **NBI** sur certains postes. Si tu es remplaçant, regarde bien l'**ISSR** : elle peut varier selon les jours et les distances. Plus bas, tu trouves les retenues, donc cotisations et prélèvements. Puis deux montants à ne pas confondre : le **net à payer**, versé sur ton compte, et le **net imposable**, utilisé pour l'impôt. Si tu cherches un *calcul salaire prof*, pars toujours de ce document et complète avec la *grille salaire éducation nationale*. Tu auras un ordre de grandeur fiable, sans transformer ça en simulateur maison.

Les écarts viennent souvent de situations très concrètes. Après le CRPE, sur un premier poste, le premier versement peut être partiel ou décalé si le dossier administratif arrive tard. Ça arrive à la rentrée. En cas de changement d'**échelon**, tu peux voir un rappel sur une ligne séparée, parfois un mois plus tard. À **temps partiel**, le salaire ne baisse pas toujours de façon intuitive, car certaines primes restent fixes et d'autres non. Pour un AESH ou un AED, même logique : vérifie la quotité de service, les dates de contrat et les éventuelles régularisations. Le bon réflexe est simple. Tu compares ton bulletin du mois avec celui d'avant. Si une ligne change, tu identifies si c'est le **traitement indiciaire**, une

prime, l'**ISSR** ou une retenue. En pratique, c'est comme ça que tu comprends vite ce que tu touches vraiment.

Le réflexe utile en cas d'erreur ou d'absence de versement

Si ton salaire n'apparaît pas, contacte **d'abord** ton **gestionnaire de paie** ou le service DPE/DIPER de ton académie, puis le secrétariat de ton école ou établissement si tu viens d'arriver. Va au plus concret : donne ton nom, ton corps, ton affectation, ta date de prise de poste et le mois concerné. Prépare tout de suite les bons justificatifs : **bulletin précédent**, arrêté d'affectation, **RIB**, capture de ton compte sans versement, contrat ou procès-verbal d'installation. En pratique, c'est souvent là que ça se joue, surtout à la rentrée, en stage ou lors d'un changement d'académie. Si tu es AESH ou AED, joins aussi ton contrat signé et la date exacte de service fait. Reste calme, mais relance vite par mail pour garder une trace écrite ; c'est simple, rassurant, et souvent décisif.

Quand tombe la paye 2021 ?

En 2021, la paye de l'Éducation nationale comme celle de nombreux agents publics tombait en général en fin de mois, souvent avec un virement visible un à trois jours avant le dernier jour ouvré. La date exacte variait selon les mois, les banques et les académies. Pour vérifier précisément, il fallait consulter le calendrier officiel de paye publié par l'administration.

Quel est le jour de paye des fonctionnaires ?

Le jour de paye des fonctionnaires n'est pas toujours une date fixe unique, mais il se situe habituellement en fin de mois. Dans l'Éducation nationale, le virement est souvent déclenché un ou deux jours ouvrés avant le dernier jour du mois. Ensuite, l'apparition sur le compte dépend de votre banque. Je conseille toujours de regarder le calendrier officiel annuel.

Quand la paye des fonctionnaires 2022 ?

En 2022, la paye des fonctionnaires était versée selon un calendrier administratif fixé à l'avance, avec des virements généralement visibles en toute fin de mois. Selon votre établissement bancaire, le salaire pouvait apparaître le jour même ou avec un léger décalage. Pour une date exacte mois par mois, il fallait se référer au calendrier de paye 2022 de la fonction publique.

Quand arrive la paye de février ?

La paye de février arrive habituellement dans les derniers jours du mois de février, parfois juste avant le dernier jour ouvré. Dans l'Éducation nationale, le virement peut être émis un peu en avance, mais la date d'affichage dépend ensuite de votre banque. En pratique, je recommande de compter une réception entre le 25 et le 28 ou 29 selon l'année.

Quand tombe la paye 2022 ?

La paye 2022 dans l'Éducation nationale tombait, comme pour la plupart des agents publics, en fin de mois selon un calendrier préétabli. Le virement pouvait être visible un ou deux jours ouvrés avant la fin du mois, mais cela variait selon les banques. Pour éviter les approximations, le plus fiable restait de consulter le calendrier officiel de paye 2022.

Quand je reçois mon salaire ?

Vous recevez généralement votre salaire de l'Éducation nationale dans les derniers jours du mois. Le Trésor public envoie le virement selon un calendrier précis, puis votre banque l'affiche sur votre compte avec un délai variable. Si vous êtes nouvellement nommé, le premier versement peut parfois être décalé. Dans ce cas, contactez rapidement votre gestionnaire ou votre DSDEN.

Quand salaire enseignant 2022 ?

En 2022, le salaire des enseignants était versé en fin de mois, comme pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Selon les mois, le virement pouvait apparaître autour du 27, 28, 29 ou 30, selon les jours ouvrés et votre banque. Je conseille de vérifier le calendrier officiel de paye pour connaître la date prévisionnelle exacte de chaque mois.

date salaire fonction publique hospitalière

Dans la fonction publique hospitalière, la date de salaire se situe aussi généralement en fin de mois, mais elle peut différer légèrement de celle de l'Éducation nationale. Le virement est souvent programmé selon le calendrier de l'établissement ou du Trésor. Pour une date fiable, il faut consulter le planning de paie de votre hôpital ou demander au service des ressources humaines.

Retenir une chose aide vraiment : dans l'Éducation nationale, la paye est décidée à une date nationale, mais son apparition sur ton compte dépend ensuite du circuit bancaire et de ta situation. Si tu débutes, note les dates prévisionnelles, garde un petit matelas de sécurité en début d'année scolaire et vérifie toujours ton bulletin de paye. En cas d'écart ou de retard, contacte rapidement ton gestionnaire ou ton secrétariat pour débloquer la situation sans attendre.

Mis à jour le 05 mai 2026

[Continue sur reussirlecrpe.fr](#)

RéussirCRPE - Document pédagogique